



Frais d'obsèques dans succession

Par Thierry15

Bonjour,

Ma tante est décédée
J'ai personnellement payé les frais d'obsèques
Je suis le seul héritier
Est il possible de passer la facture dans la succession ?

Merci

Thierry

Par isernon

bonjour,

c'est possible, si l'actif de la succession le permet.

salutations